

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

Budget de la Confédération.

Le message concernant le budget de la Confédération pour 1948 a paru et se vend au bureau des imprimés de la chancellerie fédérale.

Prix: 11 francs l'exemplaire (plus le port).

Les abonnés à la *Feuille fédérale* peuvent, en s'annonçant comme tels, se procurer cet imprimé (un exemplaire par abonnement) au prix réduit de 5 fr. 50 l'exemplaire.

Compte de chèques de la chancellerie fédérale: III. 520.

356

Bureau des imprimés de la chancellerie fédérale.

PLACES

Les traitements indiqués ci-dessous correspondent aux traitements de base prévus par l'arrêté du Conseil fédéral du 30 mai 1941 réglant provisoirement les conditions de rétribution et d'assurance du personnel fédéral. Ils ne comprennent pas les allocations légales.

6887

S'adresser à	Place vacante	Traitement fr.	Décal d'inscription	Conditions d'admission
Intendance du matériel de guerre, Berne.	Contrôleur-spécialiste de I ^{re} classe à l'intendance du matériel de guerre.	4008 à 7228	22 janvier 1948 [1.]	Mécanicien de batterie expérimenté, avec longue pratique comme garde-arsenal. Etre capable de faire seul des contrôles de pièces, ainsi que d'instruire le personnel spécialisé.
Il sera probablement pourvu à cette place par voie de promotion.				
Intendance du matériel de guerre, Berne.	Contrôleur-spécialiste de II ^e classe à l'intendance du matériel de guerre.	3724 à 6556	22 janvier 1948 [1.]	Etre capable de contrôler les instruments, appareils et installations électriques souterraines des magasins, ainsi que d'instruire le personnel spécialisé.
Il sera probablement pourvu à cette place par voie de promotion.				

S'adresser à	Place vacante	Traitement fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Département militaire fédéral.	II ^e adjoint du vétérinaire en chef.	(*)	31 janvier 1948 [2.]	Officier supérieur vétérinaire, aptitudes pour le service administratif vétérinaire, être qualifié pour le service d'instruction.
(*) Dans le cadre de la 4 ^e classe de traitement.				
Direction générale des douanes à Berne.	Secrétaire à la division générale, section du personnel.	4928 à 8240	1 ^{er} février 1948 [1.]	Connaissance des dispositions régissant le recrutement et l'instruction professionnelle; les candidats doivent avoir au moins le rang de vérificateur de l'administration des douanes.
Direction des douanes à Lausanne.	Chef de bureau au bureau principal des douanes de Val-lorbe-gare.	5296 à 8608	1 ^{er} février 1948 [1.]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de vérificateur de l'administration des douanes.
Direction générale des chemins de fer fédéraux à Berne.	Collaborateur du service psychotechnique de la division du personnel.	A convenir	31 janvier 1948 [1.]	Age: de 25 à 35 ans. Bonne instruction générale et formation dans le domaine de la psychologie pratique. Savoir au moins deux langues officielles.
Direction générale des chemins de fer fédéraux à Berne.	Jeune ingénieur électricien de II ^e , éventuellement de I ^{re} classe à la division de la voie et des usines électriques des chemins de fer fédéraux, à Berne.		7 février 1948 [1.]	Être porteur du diplôme d'une école polytechnique. Avoir pratiqué, comme ingénieur, dans le domaine du courant faible. La préférence sera donnée aux candidats ayant de l'expérience dans la pose des câbles et la téléphonie automatique.
Entrée en fonctions le plus tôt possible.				
Direction générale des chemins de fer fédéraux, caisse principale et service des titres, à Berne.	Commis, éventuellement commis principal de II ^e ou de I ^{re} classe à la division de la caisse principale et du service des titres.		28 janvier 1948 [2.]	Être porteur du certificat d'études commerciales ou avoir fait un apprentissage complet dans une banque ou une maison de commerce. Avoir de bonnes connaissances linguistiques.

S'adresser par lettre autographe, accompagnée d'une photographie, d'un *curriculum vitae* et de copies de certificats.

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1948
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	02
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	15.01.1948
Date	
Data	
Seite	231-232
Page	
Pagina	
Ref. No	10 091 019

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.